

Assemblée générale ARPIH du 18 juin 2026

Procès-verbal

Présidence	Monsieur	Blaise Longchamp
Membres	Mmes et MM.	Ambühl Philippe et Gillet Jean-Joseph, CFPS Le Repuis Aslan Alessandra, Orif Direction générale Baumann Marcel, CFPS Fondation PROF-In Bugnon Olivier, Guillaume-Gentil Pierre, Lieffroy Sébastien, Fondation Alfaset Chassot Claude, Association St-Camille Courvoisier Fabien, Fondation l'Espérance De Iaco Elia, Orif Sion Ugo Erwan, Oberson Rodrigo et Rumbeli Pascal, Fondation de Vernand Fernandez Vlad, Fondation Delafontaine Gachet Nicolas, Fondation HorizonSud Gremaud Nicolas, Fondation Cité Radieuse Merkli Ludovic, AFIRO Noël Rémy, CFPS Château de Seedorf Roth Kathrin, Fondation Les Perce-Neige Rouiller Jean-Louis, Addictions Neuchâtel Salamin Olivier, AVOP Sueur Jean-Marc, Fondation Entre-Lacs
Invité-e-s	Mmes et MM.	Chouiter Leila et Sauzet Dominique, Invivo Pasche Jérémie, BfB Fidam révision SA Taverney Nicole, Aoris OrTra santé-social VD
Organe de contrôle	Monsieur	Karle Tania, Fiduconsult Fydyver SA
Collaborateur·rice·s	Mmes et MM.	Bellon Valérie, Blanchet Angélique, Brem Alicia, Brodard Séphane, Bourgeois Nicolas, Campana Willy, Cavadini Flavia, Cavalli Tiffany, Charrin Frédéric, Delange Ioana, Dind Christophe, Dubath Maëlle, Duployer Christophe, Ehrwein Céline, Fasel Laurent, Ghodbane Ismaël, Girod Stéphane, Grandjean Claude- Eliane, Jaussi Marc, Kiemba Sylvain, Rochat Nadia, Sahli Anne-Christine, Sardi Lori, Studer Frank, Suter Stéphanie, Urfer-Nguyen Sarah, Zanini Cédric
Procès-verbal	Madame	Recordon Joëlle, secrétaire-assistante de formation

1. Accueil

Monsieur Blaise Longchamp, président de l'ARPIH, souhaite la bienvenue aux membres, invité·e·s et collaborateur·rice·s présent·e·s à cette assemblée générale et remercie la Fondation Alfaset pour son accueil dans cet espace très agréable à Neuchâtel (ancienne usine Suchard).

Monsieur Longchamp souligne que le point « divers » de l'ordre du jour peut être utilisé sans annonce préalable.

2. Accueil des nouveaux membres de l'association

Le président salue l'adhésion d'un nouveau membre de l'association:

- Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide, à la Chaux-de-Fonds

Il souligne l'importance de la représentation du canton de Neuchâtel dans l'association.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres présent·e·s, avec remerciements à son autrice.

4. Rapport d'activité 2025 et approbation

Le rapport d'activité 2025 a été adressé aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale. Il n'appelle pas de question ni de remarque et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

5. Approbation des comptes 2025 et décharge au comité

Monsieur Stéphane Brodard, responsable administratif, présente les comptes.

La situation financière de l'ARPIH est saine malgré une perte de CHF 50'000.-. Cette perte est surtout la conséquence de charges d'exploitation supérieures à celles budgétisées.

Le chiffre d'affaires est stable notamment grâce au Centre de perfectionnement. Le cours CITI remporte toujours un franc succès ; une 6^{ème} session a été organisée pour répondre à la demande. De plus, les activités de supervision, d'analyse de pratique et les formations sur mesure représentent une croissance de plus de 20%. Ce qui a induit une augmentation du personnel pédagogique.

A contrario, nous avons enregistré une baisse du revenu des filières ES et brevets en raison d'arrêts de formation non planifiés. De plus, un module du brevet ASP s'est retrouvé à cheval entre deux années civiles alors qu'il avait été à 100% budgétisé en 2025.

Au niveau des charges, l'internalisation de la comptabilité au 1^{er} janvier 2026 a nécessité l'engagement d'une comptable à 50%. De plus, l'augmentation du personnel pédagogique a nécessité le réaménagement de deux bureaux. Comme partout, nous devons faire face à des charges locatives en hausse. Finalement, les amortissements ont été supérieurs aux prévisions car l'ARPIH a investi dans une nouvelle alcôve et dans une solution centralisée de gestion du parc informatique, permettant d'améliorer l'efficacité et d'harmoniser les outils de travail du personnel.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée avec remerciement à Monsieur Brodard et décharge en est donnée au comité de l'ARPIH.

6. Adoption du budget 2027

Monsieur Girod présente les nouvelles prestations délivrées par l'ARPIH.

Une nouvelle formation est née de la demande d'institutions souhaitant disposer d'une formation de base dans le domaine socioprofessionnel. Cette formation représentera 16 jours de cours, donnant droit à une attestation, et sera proposée à partir de janvier 2027. Celle-ci pourra être complétée par 4 jours axés sur la certification du module 1 du brevet fédéral d'accompagnant-e socioprofessionnel-le (ASP). Cette certification permettra aux participant-e-s de poursuivre vers le brevet d'ASP puis le diplôme de MSP. Il s'agit d'ouvrir la voie de la formation par étape à un plus large public.

Le CITI (cours d'introduction au travail en institution), proposé par l'ARPIH depuis sa création en 1984, continue de rencontrer un vif succès. Il s'agit d'un des plus anciens cours dans le domaine du travail social en Suisse. Afin de répondre encore mieux aux besoins du terrain et à l'évolution des profils des participant-e-s, sa formule actuelle de 12 jours sera revue dès août 2027. Il sera structuré en deux modules indépendants de 6 jours : un premier module de base ou « CITI 1 », ouvert à toute personne intéressée par le travail en institution, et un second module intitulé « CITI 2 », destiné plus spécifiquement aux personnes active dans l'accompagnement social. Ce second module permettra notamment aux participant-e-s de satisfaire aux exigences de la procédure d'admission des filières ES. Des informations complémentaires seront prochainement mises à disposition sur le site internet de l'ARPIH.

L'objectif de ces nouvelles formations est de favoriser la perméabilité entre les parcours de formation et d'offrir davantage de flexibilité aux participant-e-s afin d'encourager la formation continue et le développement des compétences. Monsieur Girod souligne qu'il ne s'agit pas d'un nivellement par le bas mais d'un tremplin destiné à susciter l'intérêt pour la formation et encourager les personnes concernées à s'engager dans un parcours qualifiant.

Monsieur Brodard poursuit avec la présentation du budget 2027 qui affiche un résultat bénéficiaire de plus de CHF 130'000.-. Le nombre d'étudiant-e-s ES a été adapté à la réalité en prenant en compte les arrêts en cours de formation. Le développement des prestations socioprofessionnelles est le principal élément de croissance du revenu avec les prestations du Centre de perfectionnement particulièrement les formations sur mesure, les supervisions et les analyses de pratique. Une baisse des revenus des cours pour civilistes « CIVI » a été planifiée au vu du contexte politique ainsi qu'une baisse des revenus du CITI suite à sa réorganisation et à la mise en place du module de base ASP.

L'augmentation des charges de personnel pédagogique du Centre de perfectionnement est compensée par la baisse de celles des cours pour civilistes « CIVI » et des intervenant-e-s externes en filières ES en regard de l'adaptation du nombre d'étudiant-e-s.

Monsieur Girod précise qu'il n'y a pas de baisse du nombre de places de formation mais davantage d'arrêts de formation en cours de cursus.

Les charges d'exploitation sont stables en regard du budget 2026.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

7. Élection et réélection des membres du comité

En référence aux art. 11 et 14 des statuts, le comité propose les (ré)élections suivantes :

- Madame Alessandra Aslan, directrice RH à la direction générale de l'Orif (1^{er} mandat)
- Monsieur Cédric Charbonnet, adjoint de direction et responsable RH à l'Association La Banche (2^e mandat)
- Monsieur Guillaume Favre, adjoint de direction et responsable pédagogique à l'Association de la Maison des Jeunes (2^e mandat)

Madame Aslan se présente devant l'assemblée et relève la bonne collaboration avec l'ARPIH et ses prestations « sur mesure ».

Monsieur Longchamp salue la diversité des membres du comité de l'ARPIH.

Ces élections et réélections sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée avec applaudissements.

Cette assemblée générale est aussi l'occasion de saluer le départ de Monsieur De Iaco de l'Orif Sion, membre du comité de 2021 à 2026. Monsieur Longchamp le remercie pour l'agréable collaboration au sein du comité. Monsieur De Iaco annonce avoir pris la direction de l'Orif de Sion et relève que les ressources humaines représentent entre 60 à 80 % du budget de l'institution, d'où le rôle essentiel de l'ARPIH. Il remercie Messieurs Longchamp et Girod pour les valeurs qu'ils incarnent et diffusent autour d'eux.

8. Élection de l'organe de contrôle

En référence aux art. 11 et 17 des statuts, le comité propose l'élection de la société Fiduconsult Fidyver SA, fiduciaire fribourgeoise présente à Montagny-près-Yverdon. La directrice de la succursale, Madame Tania Karle, se présente devant l'assemblée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. Divers et propositions

Il n'y a pas de divers. Monsieur Longchamp remercie l'équipe et la direction de l'ARPIH pour son travail. Il est rejoint par les applaudissements des membres de l'assemblée.

10. Agenda

La Cérémonie de remise des diplômes de l'ARPIH aura lieu le jeudi 24 septembre 2026 à 17h00 à Yverdon-les-Bains.

La prochaine Assemblée générale de l'ARPIH aura lieu le jeudi 17 juin 2027 à 17h30 sur le canton de Vaud. Des informations suivront prochainement.

L'Assemblée est levée à 19h05.

Avant l'apéritif dînatoire préparé par la fondation Alfaset, Monsieur Dominique Sauzet, fondateur de INVIVO, accompagné de sa collègue Madame Leila Chouiter, nous propose une conférence intitulée : « Et si le véritable moteur du travail était le don ? ».

Stéphane Girod

Directeur

Blaise Longchamp

Président

Yverdon-les-Bains, le 18 juin 2026/jre